

Robert Phillipson

**LANGUES INTERNATIONALES ET DROITS DE L'HOMME
INTERNATIONAUX**

Parmi les droits de l'homme, il y a aussi les droits de la langue. Mais quelle est l'image de la politique linguistique réelle sur le plan international ? Robert Phillipson attire l'attention sur une discrimination croissante et une stratégie de décision antidémocratique basée sur *l'inertie*: on va sans discussion vers l'emploi d'un nombre limité de langues, parfois d'une seule, de telle façon que l'évolution semble *incontournable*.

L'auteur voit dans l'Espéranto une alternative démocratique.

Robert Phillipson est diplômé des universités de Cambridge et d'Oxford. Pendant plusieurs années il a été employé au British Council. Actuellement il travaille † la faculté de la langue anglaise dans un Grande Ecole Commerciale de Copenhague au Danemark. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la politique linguistique, qu'il a écrit seul ou en collaboration avec son épouse Tove Skutnabb-Kangas. „International Languages and International Human Rights“ fut un contribution de sa part † *Language : a Right and a Resource* (La langue : un droit et une richesse), édité par Central European University Press, rédacteurs Miklos Kontra, Robert Phillipson, Tove Skutnabb-Kangas et Tibor Varady.

Le présent article analyse de quelle façon quelques langues sont devenues „internationales“. Il montre en exemple l'expansion de la plus largement employée, la langue anglaise, et il recherche d'où elle tire sa légitimité. Le sujet relatif † une égalité des droits linguistiques est traité en regard du système de plurilinguisme pratiqué dans des organisations internationales telles que la Société des Nations et l'Organisation des Nations Unies, ainsi que dans la plus ambitieuse et la plus vaste de toutes les communautés d'états, l'Union Européenne.

Langues internationales.

La langue a toujours été la compagne de l'empire et elle restera toujours sa partenaire.
(Nebrija 1492, cité dans Illich 1981, p.34).

On entend en général, par le terme de „langue internationale“, une langue dont se servent entre eux des hommes d'origine ou de nations diverses. Suivant cette acception, il y a beaucoup de langues internationales en usage sur tous les continents, du portugais ou de l'indien au latin ou † l'arabe classique, sans parler des „*linguae franche*“ (langues ponts) et des „pidgins“ de territoires moins étendus.

On emploiera également le terme de „langue internationale“ pour des langues artificielles ou

construites, telles que l'espéranto, langues créées spécialement dans le but de faciliter l'intercompréhension et les liaisons internationales ; on les appelle aussi langues auxiliaires internationales. Les usagers de telles langues ne reçoivent aucun soutien de quelque nation ou état, ce qui les différencie notablement des langues transplantées à travers le monde entier comme l'anglais, le français et l'espagnol.

La domination linguistique découle de la conquête, de l'oppression militaire et politique, et de l'exploitation économique. Le rôle de la langue dans l'expansion impérialiste a été l'élément central de l'europanisation du monde. La politique linguistique de base a été dite dans un document promoteur de planification présenté à la cour royale d'Espagne en 1492 (voir la citation liminaire de Nebrija). A l'époque, les principales langues européennes n'étaient parlées que par quelques millions d'hommes et n'étaient pas utilisées internationalement. De nos jours, le rôle joué par l'anglais, le français, l'espagnol ou le portugais montre avec quel succès et avec quelle dureté fut imposé le principe de l'oppression linguistique.

Les puissances colonisatrices furent rarement prêtes à reconnaître que d'autres langues et d'autres cultures que les leurs avaient aussi une valeur et des droits intrinsèques. Des linguistes emboîtèrent le pas à Nebrija, en légitimant des hiérarchies des langues d'inspiration colonialiste (Calvet 1974; Crowley 1991). Les hégémonies linguistiques internationales se nourrissent de convictions et de comportements basés sur la hiérarchie des langues, et elles s'impliquent dans une politique attribuant plus de moyens à la langue dominante.

Il y eut entre les deux guerres le projet ingénieux de créer une version réduite de l'anglais comme „langue auxiliaire internationale“ et nommée „BASIC English“ (*BASIC = British American Scientific International Commercial*, Britannique Américain Scientifique International Commercial). On la proposa en espérant que les langues moins importantes s'élimineraient d'elles-mêmes : *Ce dont le monde a besoin, c'est d'à peu près mille langues plus mortes - et d'une seule plus vivante* (Ogden 1934, cité dans Bailey 1991, p.210). Dans ce contexte, „l'intercompréhension internationale“ se trouvait unidirectionnelle ; qu'on abandonne les autres langues et qu'on adopte la langue dominante, l'anglais, après qu'une simplification l'ait rendue d'un accès plus facile.

L'impérialisme linguistique implique invariablement une supériorité de la langue dominante aux époques coloniale et post-coloniale (Mühlhansler 1996; Phillipson 1992). Les Britanniques et les Américains ont créé une vaste infrastructure éducatrice dans le but de diffuser l'anglais à l'échelle mondiale (1).

Les appréciations sur la supériorité de l'anglais et sur sa valeur en tant qu'incomparable langue internationale ne sont pas nouvelles. Une recherche détaillée sur l'image de l'anglais à différentes époques conclut que *les idées engendrées à l'apogée de la période colonialiste, où se distinguèrent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, n'ont pas changé lorsque le colonialisme économique a remplacé la domination politique directe sur les pays du tiers-monde. On croit toujours que l'anglais sera inévitablement la langue mondiale ; les motifs d'un rôle primordial de l'anglais dans les affaires mondiales sont ceux-là même qui furent élaborés au départ au cours du 19ème siècle* (Bailey 1991, p.121).

Un exemple récent de triomphalisme chauvin paraissait, en campagne de première page, dans un journal londonien de novembre 1991. Le gouvernement britannique de l'époque ne manifestait aucun enthousiasme pour l'Union Européenne, et la Grande-Bretagne ne poussait pas beaucoup à l'intégration européenne : *Si l'Europe a un avenir, il lui faudra plus qu'une monnaie commune, plus qu'une existence juridique commune. Il lui faudra une langue commune. Cette langue ne peut être que l'anglais* (Dailey Mail, 29 novembre 1991).

Les états qui résistent à l'expansion de l'anglais, et prétendent à des droits identiques pour leurs langues, sont marqués au fer rouge du „chauvinisme“ ; ils souffrent d'une „archaïque fierté nationale“. La conviction de base semble être la suivante : on a réussi à imposer l'anglais comme langue dominante dans des états comme la Grande-Bretagne et les États-Unis, donc les mêmes processus qui ont servi sont applicables sur le continent européen et à l'échelle mondiale. Si le monolinguisme peut triompher dans une nation (c'est ce qu'ils pensent), pourquoi ne triompherait-il pas internationalement ?

De qui les langues internationales servent les intérêts ?

Ce qui se déroule pendant mon existence, c'est l' „états-unisation“ du monde.
(Écrit en 1912 par Georges Bernard Shaw, né en 1856).

Le gouvernement britannique a bien conscience des avantages que donne à la Grande-Bretagne le rôle privilégié de l'anglais (3) et l'influence économique qui s'en suit (4). La presse applaudit à l'unisson (5). C'est une avalanche de livres qui traitent des différents aspects de l'anglais comme langue mondiale, tous ne sont pas que de naïfs encenseurs (6). Une publication de fraîche date, commissionnée par le *British Council* sur l'avenir de l'anglais (Graddol 1997) donne à réfléchir. Il s'agit d'une analyse multidisciplinaire, traitant du rôle des divers facteurs économiques, technologiques et politiques susceptibles de faire surgir un jour d'autres langues comme langues internationales dominantes.

La situation actuelle est une sorte de „Mac'Donald-isation“ structurelle déséquilibrée d'une toute-puissance économique ; et que symbolise le fait que 80% des films projetés en Europe occidentale viennent de Californie, alors que 2% des films projetés en Amérique du Nord sont d'origine européenne. Il faut entendre par „Mac'Donald-isation“ la gestation d'une internationale de consommateurs, de services et de fournisseurs ; c'est la pratique assidue d'un commerce agressif à long terme ; d'une maîtrise de l'information qui dissimule aux gens les effets à long terme d'un mode de vie écologiquement destructeur ; d'une concurrence désavantageuse pour les producteurs locaux ; d'une opposition aux initiatives locales ; de tout ce qui rassemble pour restreindre l'espace culturel local (Hamelinck 1994). Des avancées sont faites qui visent à contrer cette influence, aux niveaux européens et nationaux, avant tout en France : on veut protéger la diversité culturelle et linguistique. Sur ce terrain sont explorées des interfaces entre les facteurs de l'économie, de la culture et du régime linguistique, mais cela exige un travail continu de longue haleine. (Grinn et Hennis-Pierre 1997).

Les pressions d'une mondialisation des vecteurs du commerce et de la communication sont au diapason du travail de ces éducateurs qui visent une „éducation à l'échelle du globe“. Il y a en effet des experts pour concevoir un programme clef d'enseignement mondial lié à un système mondial d'examens et à des certifications mondiales de la qualité de l'éducation et de la formation (7). Le programme clef proposé cite sept sphères d'études clefs, dont l'une est la „langue mondiale“ obligatoire pour tous, c'est-à-dire l'anglais ; la deuxième sphère concerne les autres langues que doivent sans faute apprendre ces malheureux dont la langue maternelle n'est pas l'anglais (8). Effectivement cette vision éducative implique deux espèces humaines : les anglophones, monolingues, et les autres, bilingues. C'est la recette pour revenir à un monde antédiluvien, à un monde d'avant Babel, un monde où tout ce qui a un sens est engendré dans une langue unique.

L'expansion de l'anglais, ou bien une écologie des langues ?

La globalisation n'est pas un phénomène d'apparition récente, bien qu'un courant de pensée académique † la mode crée peut-être cette impression. Ce qui est nouveau, c'est l'étendue et la profondeur de la pénétration des cultures † l'échelle mondiale. Les dimensions multiples de la politique linguistique actuelle s'expriment dans deux paradigmes concurrents énoncés avec clairvoyance par un expert japonais en communication, Yukio Tsuda.

Paradigme : expansion de l'anglais.

- A. capitalisme
- B. science et technologie
- C. modernisation
- D. monolinguisme
- E. globalisation et internationalisation idéologique
- F. transnationalisme
- G. américanisation et uniformisation de la culture mondiale.
- H. impérialisme d'une langue, d'une culture, d'un système de communication.

Paradigme : écologie des langues.

1. point de vue qui respecte les droits de l'homme
2. égalité des droits en communication
3. multilinguisme
4. conservation des langues et des cultures
5. protection de la souveraineté nationale
6. encouragement † l'étude des langues étrangères

(Tsuda 1994 ; l'attribution des lettres et des chiffres a été faite par nous. Voir une élaboration plus poussée dans Phillipson et Skutnabb-Kangas 1996 ; Skutnabb-Kangas 1999).

Il est possible de constater la différence entre ces deux conceptions antagonistes du monde en Afrique où certaines influences confortent l'expansion de l'anglais tandis que d'autres influences se basent sur l'écologie linguistique. Mazrui (1997) étudie comment les hiérarchies des langues de l'époque colonialiste restent durablement la base de la politique d'éducation de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, et comment elles continuent † orienter l'„assistance“ de conserve avec une politique de modification des structures faite de destruction sociale - de sinistre réputation - et d'appauvrissement : *le véritable comportement de la Banque Mondiale exalte le renforcement des langues impérialistes en Afrique la Banque Mondiale considère l'africanisation linguistique de l'ensemble de l'éducation au premier niveau et aux niveaux suivants comme une épreuve de force impensable. Par exemple, son texte sur les stratégies visant † rénover et † stabiliser les universités ne mentionne en aucune façon le rôle de la langue † ce troisième niveau de l'éducation africaine d'après les programmes de modification des structures conçus par la Banque Mondiale et le FMI, la seule voie possible pour les nations africaines est d'adopter les langues impérialistes dès le début de l'éducation de chaque enfant* (Mazrui 1997, p. 39-40).

Le terme „assistance“ sur le terrain éducatif reflète la croyance linguistiquement ségrégationniste (*linguicist* (9)) selon laquelle seules les langues européennes conviennent pour accomplir la tâche de faire évoluer les économies et les mentalités africaines. Sur la fausseté de cet état d'esprit plusieurs experts africains ont attiré l'attention, parmi lesquels Ansre, Bamgbose, Kashoki, Mateene et Ngugi (citations dans Phillipson 1992 - voir aussi Djite 1993 - et ils ont attiré l'attention en particulier, sur les droits linguistiques en Afrique, Akinnaso 1994 ainsi que Phillipson et Skutnabb-

Kangas 1994).

On trouvera un mode d'action alternatif, basé sur le renforcement des langues africaines, dans une série de documents politiques approuvés par les gouvernements africains au cours des derniers quinze ans, et culminant avec *The Harare Declaration* (La déclaration de Harare) approuvée † la Conférence Intergouvernementale des Ministres de la Politique Linguistique en Afrique des 20-21 mars 1997 (reproduite dans *The New Language Planning Newsletter* [Le Bulletin pour un Nouveau Plan Linguistique] 11/4, juin 1997). Elle établit que n'a été suivie aucune politique adaptée qui soit construite sur les langues africaines, et elle esquisse de nombreuses stratégies pour renforcer l'écologie des langues africaines. Elle considère l'avancée des langues africaines comme le coeur des processus de démocratisation et de cohabitation pacifique :

la L'usage le plus poussé des langues africaines est le préalable † la stimulation maximale de créativité africaine et de son ingéniosité † faire évoluer les choses.

..... Une Afrique où les échanges scientifiques et technologiques se feraient dans les langues nationales, comme une part de notre contribution intellectuelle, afin de faire face aux défis du prochain millénaire.

..... [Les gouvernements africains] en appellent † tous ceux qui se sentent concernés, en Afrique et † travers le monde, pour qu'ils s'engagent dans une collaboration franche et énergique, dans le respect d'une intégration de l'identité africaine et d'une avancée harmonieuse des valeurs et de la dignité humaines telles qu'elles s'expriment dans les langues africaines.

La politique de la Banque Mondiale, ainsi que l'action des bailleurs qui collaborent avec elle, consolident l'expansion de l'anglais. A l'opposé, la Déclaration de Harare essaie de renforcer les écologies linguistiques africaines, de construire sur le multilinguisme existant, et de tirer parti des langues locales pour résoudre les problèmes locaux. On pourrait toujours apprendre l'anglais comme langue étrangère, mais que ça ne soit pas pour chasser les autres langues ou pour les étouffer.

Il faut regarder les exemples ci-dessus de débats sur la politique linguistique dans le contexte de la réalité politique. Pour juger les hiérarchies linguistiques † l'échelle mondiale, dans le contexte postcolonialiste, postcommuniste, ou encore européen, il faut regarder comment certains moyens se trouvent mis † la disposition d'une ou de quelques langues et pas des autres, il faut considérer les idéologies qui légitiment telles préférences et confèrent habituellement la gloire † certaines langues et l'opprobre aux autres. Il faut ancrer les théories sur la langue et le pouvoir, sur la politique linguistique et la structuration sociale, sur les langues dans l'éducation, † notre monde réel et complexe gravitant autour des courants de l'argent et d'une activité commerciale dominatrice. Voilà † un monde dans lequel l'inégalité est structurelle et légitimée par un ségrégationnisme linguistique. La langue „internationale“, l'anglais, y est considérée comme universellement adaptée malgré l'abondance des indicateurs montrant que sa large utilisation dans les pays marqués par le postcolonialisme profite aux intérêts occidentaux (c'est bien là † ce que vise la mondialisation) et ne satisfait pas aux besoins de la majorité de la population de ces pays.

Un intermède utopique : propositions d'une langue internationale authentiquement neutre, l'Espéranto, † la Société Des Nations et au Parlement Européen.

Rappelez-vous que le seul moyen, pour accéder † cette paix, c'est :

éradiquer une fois pour toutes la cause principale des guerres, la séquelle barbare d'un temps d'avant toute civilisation, la suprématie de certaines ethnies sur les autres ethnies.
(Zamenhof 1915, cité par Centassi et Masson 1995).

La Société Des Nations fut créée pour être un forum et pour y oeuvrer † une prévention permanente contre des déflagrations guerrières comme la première guerre mondiale. Le nombre des états membres y varia entre quarante et cinquante ; aux Nations Unies il est actuellement de environ deux cents. Les Etats-Unis restèrent en dehors de la Société Des Nations, malgré le rôle clef joué par le président Wilson dans sa création.

La Société Des Nations eut † réfléchir † la langue dans laquelle se dérouleraient ses réunions. Le français était auparavant la langue la plus prestigieuse de la diplomatie (au moins dans le monde occidental), mais pas dans toutes les réunions „internationales“. Aux Congrès de l'Association Universelle d'Espéranto d'avant 1914 quelques gouvernements étaient officiellement représentés; jusqu'† douze au congrès de 1910 (Centassi et Masson 1995).

Il est rare que des organisations internationales réfléchissent sérieusement † l'emploi d'une langue construite, neutre, non liée † une puissance spécifique, d'une langue facile † apprendre pour tous. On est enclin † repousser une telle langue, sans examen sérieux des raisons qui pourraient en faire une alternative † une „langue naturelle“ (10).

La possibilité de promouvoir l'étude de l'espéranto, et même de s'en servir comme langue de travail fut sérieusement prise en considération par la Société Des Nations, mais la France s'y opposa énergiquement. L'espéranto fut plusieurs fois le sujet de discussions entre 1920 et 1924, et des rapports furent présentés sur l'étude de la langue dans 26 pays. Des délégués de onze états (Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Haïti, Inde, Italie, Perse, Tchécoslovaquie) recommandèrent en 1920 que l'espéranto soit enseigné dans les écoles „comme moyen facile d'intercompréhension entre les nations“ (Lins 1988, p. 49-61). Des états moins importants, parmi lesquels quelques pays d'Asie, appuyèrent l'idée d'une langue internationale neutre. Mais les forces soutenant les langues des grands états membres sortirent vainqueurs. L'ordre mondial existant n'aurait-il pas été mis en danger, non seulement par une langue neutre, mais aussi par les croyances de quelques espérantistes † un pacifisme utopique !? L'option espéranto fut repoussée, et le même état d'esprit persiste encore aujourd'hui, mises † part quelques reconnaissances verbales et des relations consultatives † l'ONU, l'Unesco et le PEN-club international.

Il existe une abondante littérature sur l'espéranto. Parmi les réalités socio-linguistiques les plus significatives il faut noter : que plusieurs milliers d'enfants † travers le monde grandissent (dans plus de 2000 familles) en utilisant l'espéranto comme langue maternelle ; que fleurit une littérature de fiction, romans et poèmes originaux et traduits ; que l'espéranto est employé comme outil de communication dans nombre de conférences scientifiques sur de multiples sujets ; qu'on peut l'apprendre beaucoup plus vite que les autres langues gr,ce † des règles fertiles et sans exception qui constituent sa base ; que, malgré l'origine européenne de la plus grande partie de son vocabulaire, sa systématique le rend pour les non-européens plus facile † apprendre que les langues européennes; que la connaissance de l'espéranto permet † ses locuteurs de rencontrer des hommes de toutes origines culturelles et linguistiques.

Sans aucun doute, au cours d'une communication entre personnes, l'absence de liens entre l'espéranto et un quelconque état national facilite des échanges équilibrés, quelles que soient les langues maternelles des interlocuteurs. Dans les relations entre les états, † l'intérieur d'institutions politiques débattant du sort de la population mondiale, il est tout aussi évident que le manque de

force de frappe constitue la grande faiblesse de la langue. Les états puissants sont l'⚡, avec le pouvoir d'insister pour que leurs langues soient „langues officielles“.

La conception de langue officielle trouve son origine dans les premières années de la Société Des Nations, quand on conféra au français et à l'anglais un rang égal, et que s'instaura ainsi *la fiction selon laquelle un texte écrit dans n'importe quelle langue était reproductible en toutes langues quelles qu'elles soient et que les produits résultants étaient de signification absolument identique* (Tonkin 1996, p. 14).

Le même principe d'identité de signification des textes prévaut dans l'Union Européenne qui a onze langues officielles, chacune pouvant exprimer en théorie le „même“ contenu sémantique. Or toute personne, au fait du processus et des résultats de la traduction, sait bien que tous les efforts qu'on peut déployer, pour réaliser la quadrature de ce cercle que constituent les différences dans les conceptions, la culture et la langue, relèvent d'un idéal utopique bien éloigné de la façon dont fonctionnent des réalités très diverses. A titre d'exemple, les systèmes juridiques de chacun des quinze états-membres de l'Union Européenne ont évolué de façon essentiellement différentes, et des textes donnés ne peuvent jamais signifier „la même chose“ dans toutes les langues et toutes les cultures.

Pourtant il existe des forces qui pourraient persuader le Parlement Européen de réfléchir sérieusement à l'option espéranto, et un nombre, que l'on dit croissant, de parlementaires européens souhaite en débattre. On a pu entendre des propositions en 1993, et il est projeté d'instaurer une plus large discussion sur la politique linguistique (12). En fin de compte cela reflète le fait que les institutions multinationales de l'Union Européenne acceptent par principe le multilinguisme et l'égalité des langues, alors que la hiérarchie actuelle des langues contrebalance ces données : quelques langues sont plus égales que d'autres, en particulier l'anglais et le français dans les forums de l'Union Européenne.

L'Association Universelle d'Espéranto s'efforce d'infléchir la politique des langues dans les organisations internationales. Le manifeste approuvé au cours de son 81ème Congrès Universel à Prague en 1996, exprime un certain nombre de principes qui motivent le mouvement pour la „langue internationale espéranto“. Ils concernent la démocratie, l'éducation mondiale (concernant tous les peuples), l'efficacité pédagogique (une meilleure approche des langues étrangères), le plurilinguisme, les droits linguistiques, la diversité linguistique, et l'émancipation de l'homme. Les deux principes qui concernent le plus notre sujet sont rappelés ci-dessous :

Démocratie. Un système de communication qui privilégie toujours certains citoyens, mais exige d'eux qu'ils consentent des années d'effort pour atteindre un degré moindre de compétence, est fondamentalement antidémocratique. Bien que l'espéranto, comme toute langue, ne soit pas parfait, il dépasse de loin tous ses rivaux comme moyen de communication égalitaire à l'échelle mondiale.

tous Nous affirmons que l'inégalité linguistique entraîne une inégalité des communications à tous les niveaux, y compris au niveau international. Nous sommes un mouvement en faveur d'une communication démocratique.

Droits linguistiques. La disparité de pouvoir entre les langues est de nature à susciter une constante insécurité linguistique, voire même l'oppression directe par la langue pour une grande partie de la population mondiale. Dans la communauté espérantophone, que leurs langues maternelles soient largement diffusées ou non, qu'elles soient officielles ou non, toutes les personnes se retrouvent sur un terrain neutre grâce à la volonté réciproque de réaliser le compromis. Un tel équilibre entre les droits linguistiques et les responsabilités

constitue un point de référence pour la recherche et l'évaluation d'autres solutions à l'inégalité et aux conflits linguistiques.

Nous affirmons que les disparités importantes de pouvoir entre les langues minent les garanties - exprimées dans tant de textes internationaux - de traitement égal, sans discrimination fondée sur la langue. Nous sommes un mouvement en faveur des droits linguistiques.

Je me dois d'ajouter que je n'ai pris conscience que récemment de la potentialité de l'espéranto, cela du fait que, jusqu'alors comme la plupart des spécialistes en socio-linguistique, je ne le considérais pas comme une chose sérieuse. Outre les arguments intellectuels résumés ci-dessus, j'ai connu l'expérience d'assister à deux conférences „internationales“ au cours de l'été 1996. A la conférence sur les droits linguistiques à Hong-Kong, l'anglais était pratiquement le seul mode de communication. Un participant sud-africain exprima sa surprise de constater que ceux-ci - dont la capacité à user de l'anglais était loin d'être parfaite, en particulier des asiatiques qui s'exprimaient très difficilement en anglais - acceptaient les conditions inégalitaires qui leur étaient imposées par les organisateurs de la conférence. Quelques semaines plus tard, au 81ème Congrès Universel d'Espéranto à Prague, quelle ne fut pas ma surprise de voir de mes yeux plusieurs milliers de participants du monde entier qui s'exprimaient dans une langue commune internationale, parfaitement sûrs d'eux, et avec parmi eux plusieurs asiatiques qui n'avaient pas l'air du tout d'être désavantagés.

Les droits linguistiques et les organisations supranationales

Quelques langues se voient attribuer des droits privilégiés dans des cercles internationaux, par exemple à l'ONU, ou dans des alliances militaires ou commerciales, ou dans des organisations contrôlant certaines affaires internationales comme le trafic maritime et le trafic aérien, ou dans des associations professionnelles. Il est caractéristique qu'on y pratique soit une seule langue officielle soit davantage. C'est l'anglais qui s'est de plus en plus imposé au cours du 20ème siècle, s'appuyant sur les révolutions en technologie et en communication et sur la puissance politique, économique et militaire qui y sont attachées. Alors qu'étaient fréquemment analysées les hiérarchies des langues dans le contexte postcolonialiste, une politique internationale des langues, comprise pour définir le fonctionnement des langues dans des organisations internationales furent *rarement étudiée et rarement comprise* (Tonkin 1996, p. 9 ; voir également Coulmas 1996 ; Fettes 1996) (13).

Des analyses faites par Tonkin (1996) et par Fettes (1996), sur le fonctionnement pendant plusieurs années du système linguistique à l'ONU, montrent que le régime actuel des langues obéit à la puissance politique plus qu'à un quelconque principe d'égalité (qui serait articulé par exemple sur les langues ayant le plus grand nombre de locuteurs ou bien sur une sélection représentative de l'écologie linguistique mondiale), ou à un souci d'efficacité. Cinq langues (l'anglais, le chinois, le français, l'espagnol et le russe) ont été agréées en 1945 comme langues officielles de l'ONU. L'arabe a été ajouté après la crise pétrolière des années 70.

En théorie, il y donc à l'ONU six langues officielles égales en droits, et une masse de documents est sortie dans ces langues par un onéreux service de traduction. En fait l'anglais est la langue de travail dominante, et cela est subrepticement admis à l'ONU. Les puissances francophones y ont exprimé leur mécontentement, mais en vain, et leur protestation faisait peu de cas de l'égalité ou des droits des autres langues que le français (14). Il existe une très forte résistance contre une réforme du système, qui traduit en effet un ensemble de compromis politiques, le fait que le système est

apprécié de ceux qui l'administrent, et l'opposition † toute idée d'alternative.

Parmi les alternatives envisageables présentées par Tonkin (1996, p. 22-24) on trouve, ou bien l'acceptation plus avouée d'une langue unique (l'anglais ou l'espéranto), ou alors un essai de renforcement sur une plus grande échelle de l'étude des langues, accompagné d'un multilinguisme ouvert, ou encore un système qui permettrait de se doter de services linguistiques importants et avec obligation de les payer. Actuellement rien n'indique qu'il y ait une velléité de changer le système, bien que l'ONU recherche des façons de limiter les dépenses, et alors qu'un quart du budget de fonctionnement est englouti par les services de traduction et d'interprétation (Fettes 1996, p. 119). Le système est inefficace : du fait que de nombreux représentants ne parlent aucune des langues officielles couramment et clairement ; du fait de problèmes logistiques qui se posent pour assurer l'interprétation dans ces langues réputées officielles ; du fait enfin de gaspillages occasionnés par la traduction, dans toutes les langues officielles, de textes dont on se servira peu par la suite. Comme le faisait observer un jour un interprète d'alors, dans le système de l'ONU il est paradoxal de consacrer beaucoup d'argent † de tels sujets, alors que les actions de premier ordre de l'ONU, telles que le maintien de la paix, les préoccupations de santé, la progression des droits de l'homme, en disposent de trop peu (Piron 1994).

Il semble juste de conclure que le système actuel, de conférer des privilèges † quelques langues, ait pour résultat de refuser aux locuteurs des autres langues un accès égal au système. En outre, le choix d'un nombre limité de langues ne signifie pas qu'il n'y ait pas de hiérarchie entre les élues - c'est tout le contraire.

Dans l'Union Européenne la politique linguistique est un sujet tellement épineux qu'on assiste † peu d'initiatives exhaustives de haut niveau. La politique des langues ne bénéficie pas d'une priorité marquée. La plupart des pas qui sont faits dans ce sens sont furtifs, ils ne sont pas faits au grand jour. Comme l'a écrit le rédacteur d'un numéro de *International Political Science Review* (Revue Internationale de Science Politique) au sujet du „système linguistique mondial en gestation“ : *Le sujet des langues reste le grand silence de l'intégration européenne. Il s'échangera beaucoup de mots sur des lacs de lait et des montagnes de beurre, sur une monnaie unitaire, sur la libéralisation des mouvements pour les citoyens † l'intérieur de l'Union et la limitation des entrées pour les gens extérieurs † l'Union, mais le problème de la langue elle-même dans laquelle on traite de ces sujets reste en dehors de la discussion* (Swaan 1993 p.244).

Peu de recherches systématiques sur une politique linguistique ont été faites dans l'Union Européenne, et aucune † l'intérieur d'un cadre multidisciplinaire élaboré. Ce qu'on peut en connaître actuellement est fragmentaire et largement psychédélique. Les livres de science politique sur l'intégration européenne négligent la question des langues (ex. Richardson 1996). Quant aux écrits sur la politique des langues dans l'Union Européenne, ils se contentent de contenir des analyses sur les règles qui déterminent telle politique, sur les traités empiriques relatifs † l'usage des langues spécifiques, et sur les comportements devant l'usage des langues. Les textes parus en avant-garde sont d'un Franco-Canadien (Labrie 1993), d'un Allemand (Schlssmacher 1996) et d'un norvégien (Simonsen 1996), et ce n'est sans doute pas un hasard si ces premiers ouvrages émanent d'intellectuels de pays où règne le sentiment que les langues originelles sont menacées, en tout cas par l'expansion de l'anglais. Les livres sont respectivement en français, en allemand, et en norvégien, ce qui en limite le nombre de lecteurs potentiels. Mais un grand nombre des sujets sont traités en anglais (voir la revue annuelle *Sociolinguistica*, ainsi que Phillipson et Skutnabb-Kangas 1997).

Théoriquement la politique des langues, de même que de la culture, est une affaire propre † chaque état membre ; mais les processus de mondialisation et d'européanisation, ainsi que la densité de

liaisons franchissant les frontières dans tant de domaines, souvent stimulés par les avancées faites dans l'Union Européenne, rendent en partie illusoire une autonomie nationale. Pour les institutions de l'Union Européenne, la législation la plus significative sur les langues est celle de 1958 qui donnait aux quatre langues principales des états fondateurs (le néerlandais, le français, l'allemand et l'italien) des droits égaux comme langues officielles et langues de travail. Quand, l'un après l'autre, de nouveaux états adhèrent, leurs langues s'ajoutèrent (le danois et l'anglais en 1972, le grec, le portugais et l'espagnol une décennie plus tard, le finnois et le suédois † parir de 1994). Le préambule † la première décision stipule que sont de droit langues de l'Union Européenne celles qui sont officielles sur les territoires des états-membres. Ainsi ne sont pas admises des langues régionales comme le catalan en Espagne, bien qu'il ait plus de locuteurs que quelques-unes des langues officielles.

La qualité de membre de l'Union Européenne implique dissolution de la souveraineté avec celle des autres états-membres. Il en découle † l'évidence le besoin de documents écrits rendant compte de toute tractation entre représentants des états membres (par exemple en Conseil des Ministres), et qu'il faut porter † la connaissance de chaque état dans la langue principale de celui-ci - les textes issus des lois de l'Union Européenne (traités, règlements) ayant le pas sur les lois nationales. Dans ce domaine s'impose clairement un équivalence rédactionnelle la plus serrée possible dans les onze langues officielles.

Le système actuel, qui consiste † interpréter dans les onze langues officielles (11x10 combinaisons possibles) est d'un poids insupportable, et le système d'interprétation „canalisée“, par exemple du danois au grec en passant par le français ou l'anglais, est souvent pratiqué (Dollerup 1996). En principe chacune des onze langues a les mêmes droits † servir de langue de travail ; en pratique les locuteurs de „petites“ langues concèdent souvent ce droit et s'expriment dans une des „grandes“ langues. On ne pourra souvent se procurer qu'en français ou en anglais des textes au brouillon.

Il est probable que l'égalité entre les langues officielles a toujours été fictive. Le français était la langue principale pendant les premières années de la Commission Européenne † Bruxelles et il le reste dans quelques domaines. Les Allemands l'acceptaient, bien que leurs dirigeants politiques et commerciaux se plaignent parfois du fait que les intérêts allemands souffrent de ce que la langue allemande n'a en fait pas les mêmes droits.

Pour la plupart, les plans de politique linguistique sont † peine effleurés, simplement on vise une certaine égalité entre les onze langues officielles. Les programmes de l'Union Européenne pour accroître les déplacements d'étudiants ont pour but d'améliorer l'usage des langues étrangères dans les états membres et donc † forger un „esprit européen“. En théorie, les architectes de l'eupéanisation affirment qu'il faut préserver une diversité culturelle et linguistique. En fait, la réalité est plus complexe, qu'il s'égisse de l'emploi de toutes les langues nationales au niveau supranational, ou qu'il s'agisse du rôle et des droits des langues moins usitées † l'intérieur de chaque état. En outre, l'anglais influe fortement sur les langues nationales. Dans les institutions de l'Union Européenne l'anglais prolifère au détriment des autres langues-ponts potentielles, notamment du français et de l'allemand. Les langues „moins internationales“ du reste des états-membres ont peu de droits en réalité. En d'autres termes, on assiste † une acceptation silencieuse d'une hiérarchie des langues de l'Union.

Il est difficile de prédire comment va évoluer la politique des langues de l'Union Européenne. Il reste bien des questions en suspens : est-ce que l'Union Européenne va vers un système bilingue dans lequel l'anglais sera la deuxième langue des élites, en plus de celle des Britanniques et des Irlandais qui resteront monolingues pour la plupart ? Ou bien est-ce qu'il se mettra en place un degré plus élevé de multilinguisme généralisé et réciproque ? Est-ce que les institutions de l'Union

Européenne vont continuer l'inopportun système de traduction et d'interprétation, ou bien est-ce- qu'elles vont modifier la politique des langues de travail et des rédactions de textes ? C'est probablement ce qui va arriver lors de l'entrée de nouveaux membres dans l'Union Européenne. Est-ce que les projets actuels, qui financent les mouvements d'étudiants (Erasmus, Socrates, etc...), atteignent leur objectif déclaré de conforter les langues moins usitées, ou bien est-ce-qu'ils ne font en fait que conforter l'anglais ? (15). Est-ce qu'il y a une discussion sérieusement documentée sur les possibilités d'employer des alternatives, comme par exemple l'espéranto ? Quels sont les corps électoraux qui pèseront le plus sur la mise en place d'une politique des langues : est-ce que ce sera les élites nationales et supranationales, est-ce que ce sera les groupes de professionnels, ou alors est-ce que pèseront davantage des mites créés par les médias et par le débat politique ? Est-ce-qu'on ne peut pas supposer que , d'une part ‡ cause du prurit politique que provoque le sujet, d'autre part ‡ cause de la fragilité, sur les plans national et supranational, d'une infrastructure qui garantirait sur le sujet un débat public sérieusement documenté, des forces commerciales peu ‡ peu vont conforter l'anglais ? Et si tel est le cas, est-ce que ce sera aux frais des (locuteurs des) autres langues ?

L'affaire est extrêmement grave, ‡ de multiples niveaux (individuels, régionaux, sociaux, mondiaux) et dans de multiples domaines (culturels, économiques, politiques, etc..), ainsi que dans le cadre d'une écologie linguistique au plan local et au plan de l'Europe entière.

Des recherches empiriques montrent que seuls le français et l'anglais fonctionnent comme langues officielles et langues de travail dans les affaires internes de l'Union Européenne (Schlossmacher 1996, informations collectées en 1992). Les Européens du nord usent habituellement de l'anglais, les Européens du sud du français. L'anglais joue le premier rôle pour les communications vers l'extérieur (par exemple même avec les pays de l'ex-bloc communiste, o' l'allemand était traditionnellement fortement implanté). L'ouvrage le plus récent de Quell (1997) confirme cette constatation. La capacité ‡ pratiquer le français et l'anglais est un préalable ‡ toute participation satisfaisante dans les décisions politiques, y compris même au Parlement Européen o' des services d'interprètes sont pourtant disponibles et o' on pratique davantage de nombreuses langues, en tout cas dans les réunions plénières du Parlement.

Interrogés sur la nécessité d'un règlement sur un nouveau système de langues de travail, la grande majorité (78%) des personnels permanents de l'Union Européenne ont répondu qu'il serait de leur part bienvenu. Mais beaucoup moins pensent ainsi parmi les parlementaires (41% ; Schlossmacher 1996, p. 98). Il est caractéristique que les locuteurs des „petites“ langues (par exemple le danois et les portugais) ne souhaitent pas de changement , c'est bien s'r ‡ cause du risque que leurs langues soient encore plus marginalisées que maintenant.

La même analyse attire l'attention sur le fait que'il se trouve un grand nombre de personnes ‡ souhaiter que l'allemand soit utilisé comme langue prioritaire et avec le plus haut rang, ‡ l'opposé d'un système avec seulement l'anglais ou seulement le français, comme langue de travail, même si cela n'est pas encore d'actualité (même texte p. 103). Une autre question, au cours de l'enquête de Quell, portait sur la possibilité qu'une solution formelle au problème des langues de travail dans l'Union Européenne repose sur un système mono-, bi-, au trilingue, et dans l'affirmative la question était posée de savoir auxquelles des onze langues attribuer ce rôle. Les résultats révèlent une nette préférence pour les systèmes bilingues (français et anglais) ou trilingues (anglais, français et allemand) contre le système monolingue. Ils donnent ‡ penser en outre qu'il y a plus de soutien au système „anglais seul“ parmi les gens qui parlent l'anglais comme seconde langue que parmi ceux qui le parlent de naissance (16).

Il y a aussi l'ouvrage de Schlossmacher qui montre un large panel d'opinions sur le point de savoir s'il faut absolument que les nouveaux états-membres aient rigoureusement les mêmes droits

linguistiques que les membres actuels. Une fois de plus, on remarque qu'il y a moins de personnels permanents que de parlementaires pour penser que les nouveaux états et les nouvelles langues doivent être dotés des mêmes droits (17). Il est plus que probable qu'il y aura des décisions prises sur une politique des langues au moment de l'adhésion de nouveaux états, ne serait-ce qu'à cause des énormes complications qu'entraînerait l'ajout de langues dans l'organisation de l'interprétation simultanée. Est-ce que cela signifie que, dans la future Union Européenne, au cours des réunions auxquelles assisteront chefs d'états, personnels permanents supérieurs et moyens, politiques et experts, on n'aura pas le droit de se servir de sa propre langue ? Quand on le fera entrer au club européen (club dont les règles sont applicables de jure dans chaque état-membre), est-ce que le Tchèque, l'Estonien, le Hongrois et le Polonais seront contraints de ne se faire entendre qu'en anglais et en français ? Personne actuellement ne peut donner de réponse à ces questions, mais il s'agit bien là de quelque chose de fondamental : est-ce que l'Union Européenne est vraiment un partenariat démocratique d'états-membres égaux en droits ?

Parce que la politique actuelle est passive, *régularisation par inertie..... la seule langue qui profite de cet état de chose c'est l'anglais. Si on réfléchit que, pour la plupart, les gens ne veulent pas que l'anglais prolifère, il est étrange que malgré cela il s'implante comme la langue de la bureaucratie européenne* (Quell 1997, p. 71).

Au cours du dernier quart de siècle, l'anglais s'est approprié dans l'Union Européenne le rang de langue internationale, pareil au rang qu'il a à l'ONU et dans de nombreux états ex-colonisés, ce qui reflète son rôle en tant que langue de l'américanisation et de la „Mac'Donald-isation“. Cela entraîne sur l'écologie linguistique de l'Union Européenne des conséquences qui deviendront probablement de plus en plus visibles au cours des décennies à venir. L'anglais joue un rôle hégémonique de langue internationale que ne peut contrer en aucune façon aucun droit international, y compris un système juridique des droits de l'homme, et quoi que l'on puisse déclarer dans des contrats sur l'inadmissibilité d'une discrimination basée sur la langue. (sur les limitations de ces contrats, voir Skutnabb-Kangas et Phillipson 1994 b).

Hégémonie linguistique internationale.

L'hégémonie linguistique de l'anglais se révèle de diverses manières. Certaines reflètent la puissance économique. L'expansion de l'anglais dépend moins de la force militaire (encore que la „pacification“ en Bosnie y conforte et y généralise l'anglais) que de pressions commerciales, avec celles, et ce ne sont pas les moindres, des sociétés multinationales et des organisations mondiales et régionales, comme l'Union Européenne.

Il est clair que les hiérarchies des langues, au niveau international, n'ont pas de corrélations directes avec les forces démographiques ou économiques. L'allemand est parlé par la plus importante population en Europe, il représente le marché intérieur le plus grand et l'économie la plus forte, il a une certaine fonction internationale, mais il y a peu d'indicateurs pour montrer qu'il puisse rivaliser avec l'anglais.

L'anglais bénéficie en outre de l'apprentissage des langues étrangères qui confirme la hiérarchie internationale des langues. Pour pouvoir rester concurrentiels sur le marché mondial, ces états dont les langues sont des langues ponts rivales - la France, l'Allemagne et l'Espagne - investissent gros pour l'étude de l'anglais dans leurs systèmes d'éducation, bien qu'on y voit l'anglais comme une menace pour les valeurs locales, culturelles et linguistiques (18).

La coopération internationale scientifique aussi est dominée par l'anglais. Souvent des champs de recherche périphériques tombent sous le monopole de projets multinationaux basés sur des impérialismes scientifiques et linguistiques (19). Il y a dans les échanges académiques un déséquilibre des relations que renforce le rôle de l'anglais, de même qu'il renforce une hiérarchie des paradigmes de recherche, qu'on finit souvent par légitimer et qu'on accepte intérieurement sans réfléchir.

La langue de rang supérieur profite des images présentées par le publicité des sociétés multinationales ainsi que de l'association qui se fait dans les esprits entre l'anglais d'une part et le succès et un certain hédonisme d'autre part. Ces symboles sont renforcés par une idéologie qui accorde la gloire † la langue dominante et jette l'opprobre sur les autres ; cette hiérarchie est „justifiée“ et acceptée intérieurement comme si elle était normale et naturelle, et non comme l'expression d'objectifs et d'intérêts hégémoniques (20). La propagation de l'anglais est clairement visible dans la politique postcolonialiste qui ne veut pas voir l'écologie linguistique locale. Des recherches académiques „occidentales“ sur l'aspect sociologique de la langue mettent en évidence des relations déséquilibrées comme le montre l'étude d'un livre (écrit par un Nord-Américain) sur la politique linguistique : *Voilà un spécimen typique de collaboration entre indiens et occidentaux : superficielle et condescendante.... Lorsque nous refusons d'aborder la littérature des langues régionales de l'Inde sur des problèmes de l'Inde, nous passons † côté de perceptions essentielles. La langue anglaise nous fait accéder † une seule dimension, un seul point de vue, une seule fenêtre* (Kachru 1996, p. 138,140).

A l'échelon de la planète, ces tendances, ainsi que beaucoup d'autres qui sont partie intégrante de la „Mac'Donald-isation“, ont pour résultat que les élites, tout comme le commun, souhaitent pratiquer l'anglais avec compétence pour la raison évidente qu'on y voit la clef qui ouvre les portes. La popularité de l'anglais ne doit pas faire oublier le fait qu'en Afrique, prise dans son entièreté, 90% des gens ne parlent que des langues africaines. Il en est de même en Inde : les locuteurs de l'anglais ne sont que 3 † 5%. S'il est souhaitable que les citoyens des pays de toute la planète contribuent † la solution de leurs problèmes locaux et utilisent la milieu local dans des buts culturels, économiques et politiques qui soient localement adaptés, cela impose l'emploi des langues locales. Une vraie politique linguistique doit trouver un compromis entre ces dimensions d'écologie linguistique et les pressions de la mondialisation et de l'internationalisation qui poussent en avant la langue anglaise. Une vraie politique linguistique doit être explicitée, et elle doit inclure des conditions égales pour tous les peuples et toutes les langues.

Oui, il est possible de présenter une plaidoirie pour un élargissement du régime juridique international relatif aux droits de l'homme, élargissement tel qu'il empêche l'invasion de langues nationales † vocation internationale.

NOTES

1. Un document politique clef, *The diffusion of English culture outside England. A problem of post-war reconstruction* (La diffusion de la culture anglaise hors de l'Angleterre. Problème de la reconstruction de l'après-guerre) (Routh 1941) a été écrit par un conseiller du *British Council* (Conseil Britannique), organisation mise en place dans les années 1930 pour diffuser l'anglais et s'opposer † l'expansion des langues des gouvernements fascistes. Ce fut l† le document fondateur en vue de créer, † l'échelle du globe, un corps d'enseignement de l'anglais qui vit le jour † la fin des années 1950 et qui depuis lors se déchaîne.

Les Américains ont investi de l'argent dans les systèmes éducatifs du „tiers-monde“, et en grande partie dans le corps d'enseignement de l'anglais comme deuxième langue.... *la dépense de grandes sommes d'argent issues de fondations gouvernementales et privées au cours de la période 1950-1970, peut-être la plus grande dépense jamais engagée dans l'histoire dans le but de propager une langue* (Troike, directeur du Centre de Linguistique Appliquée, Washington, DC, 1971).

2. Ces appréciations (sur l'anglais) concernent sa forme (amalgame de plusieurs langues, en premier lieu européennes), ainsi que son rôle en tant qu'instrument du christianisme, de la littérature, de la richesse, de la technologie, de la science, du progrès etc... *L'opposition au comportement impérialiste est rare même aujourd'hui* (Bailey 1991, p. 116). Il est une vieille et tenace tradition pour prétendre *donner des preuves de la supériorité de la langue anglaise dans tous les domaines de l'activité humaine. Beaucoup de gens ont appuyé les inexactitudes les plus ineptes. Peu de ces assertions résistent à une analyse rigoureuse et dépassionnée* (même ouvrage, p.287).

3. Malcolm Rifkind, alors ministre britannique des affaires étrangères disait : *La Grande-Bretagne est une grande puissance mondiale avec des intérêts planétaires du fait du Commonwealth, de ses relations transatlantiques [avec les USA] et de la puissance croissante de la langue anglaise* (rapport dans *The Observer*, 24-09-1995).

4. Le projet *English 2000* du British Council, lancé en 1995, informe dans les lignes de ses publicistes que le but est d' *exploiter le rôle de l'anglais afin de promouvoir les intérêts britanniques, ceci étant un aspect de la tâche qui consiste à pérenniser et à amplifier le rôle de l'anglais en tant que langue mondiale du prochain siècle.... Parler l'anglais ouvre aux hommes les acquis culturels de la Grande-Bretagne, ses valeurs sociales et ses objectifs commerciaux.*

5. *The Sunday Times*, 10-07-1994 : *La voie de recours de la langue française est qu'on enseigne le plus efficacement possible l'anglais comme deuxième langue dans toutes les écoles françaises.... Ce n'est que lorsque les Français reconnaîtront la domination de l'anglo-américain comme langue universelle dans un monde qui se recroqueville, qu'ils pourront efficacement défendre leur propre et incomparable culture... La Grande-Bretagne doit poursuivre son travail de propagation de l'anglais et des valeurs britanniques qui en constituent la toile de fond.*

6. L'avalanche récente de livres sur la mondialisation et l'anglais peut faire l'objet du classement suivant :

- régional : (ex. *Linguistic ecology. Language change and linguistic imperialism in the Pacific region*, M,hläuser, Routledge ; *South Asian English*, ed. Baumgardner, Illinois UP) ;
- comparatif : (*post-imperial English : Status change in former British and American colonies, 1940-1990*, ed. Fishman, Conrad and Rubal-Lopez, Mouton de Gruyter, *Language politics in English-dominant countries*, Herriman/Barnaby, Multilingual Matters) ;
- trionphaliste : (*English as a Global Language*, Crystal, Cambridge UP) ;
- analytique : (*The politics of English as an international language*, Pennycook, Longman ; *Problematizing English in India*, Agnihotra and Khanna, Sage ; *Linguistic imperialism*, Phillipson, Oxford) ;
- critique radical : (*The otherness of English. India's auntie tongue syndrome*, Dasgupta, Sage ; *De-hegemonizing language standards. Learning from (post)colonial Englishes about „English“*, Parakrama, Macmillan) ;
- pronostique : (*The future of English*, Graddol, British Council).

7. Tel est l'essentiel d'une conférence faite par le président de *British Association for International and Comparative Education* (Association Britannique pour une Education Internationale et Comparative), Sir Christopher Ball, au cours de la troisième Conférence d'Oxford sur l'Education

et l'Evolution, 1995).

8. Les sphères d'études sont :

- a, apprendre comment apprendre
- b, la langue mondiale
- c, la langue maternelle (si elle est différente de la langue mondiale)
- d, maîtrise de la numération
- e, lecture/écriture relative ‡ la culture
- f, relations sociales
- g, religion, éthique et valeurs

9. Le *Linguicism* (ségrégation linguistique) peut être défini comme „les idéologies, structures et pratiques employées pour légitimer, mettre en oeuvre et reproduire une division inégale du pouvoir et de la possession (matérielle et immatérielle) entre des groupes, et assises sur la base des langues“ (Skutnabb-Kangas 1988).

10. Zamenhof lui-même cite Ovide, faisant allusion ‡ ces gens qui refusent l'espéranto sans en connaître la potentialité et la réalité : *Ignoti nulla cupido*, c'est ‡ dire „on ne désire pas ce dont on ne sait rien“ (cité dans Centassi et Masson 1995).

11. A l'automne 1915 Zamenhof a écrit un article avec pour titre „Après la Grande Guerre - Appel aux diplomates“, qui peut passer pour un testament politique. Il y proposait quatre principes (Centassi et Masson 1995, p; 329,331) :

- chaque état souverain appartient moralement et matériellement ‡ tous ses habitants naturels et naturalisés.... Aucune ethnie dans l'état ne doit avoir de droits ni de devoirs plus grands ou moins grands que les autres ethnies ;
- chaque sujet de l'état peut de plein droit utiliser telle langue ou tel dialecte qu'il veut... ;
- pour toute injustice commise dans un état, le gouvernement de cet état a ‡ répondre devant un Tribunal Permanent Européen, mis sur pied par consentement mutuel entre tous les états européens ;
- chaque état et chaque province devra porter, non pas le nom d'une ethnie donnée, mais uniquement un nom géographiquement neutre et accepté par consentement mutuel de tous les états.

12. *Das Kommunikations - und Sprachenproblem in der Europäischen Gemeinschaft - in wie weit könnte eine Plansprache zu seiner Lösung beitragen ?* (Le problème de la communication et des langues dans l'Union Européenne - jusqu'‡ quel point une langue construite pourrait-elle apporter une solution ?), Parlement Européen, Bruxelles, 29 septembre 1993, forum organisé par la fondation Hanns-Seidel. Une deuxième *hearing* (écoute de propositions) est planifiée par le Groupe de Travail sur les Problèmes Linguistiques de l'Union Européenne. Il est possible de recevoir des détails ‡ l'UEA ‡ Rotterdam (Association Universelle d'Espéranto).

13. Le Centre de Recherche et de Documentation sur les Problèmes Linguistiques dans le Monde, dont le siège est ‡ Hartford USA, en liaison avec la revue *Language Problems and Language Planning* (Problèmes Linguistiques et Planification Linguistique), a organisé une série de conférences ‡ l'ONU sur la politique linguistique (voir Tonkin 1996).

14. Lire la résolution de l'Assemblée Générale du 2 novembre 1995, rapportée par Fettes 1996, p. 130.

15. Depuis des décennies le Conseil de l'Europe incite ‡ l'étude de deux langues étrangères. La

Commission de l'Union Européenne dans son *White Paper* (document guide) sur l'Education et la Formation (COM [95] 590 du 29-11-1995) recommandait que tous les jeunes apprennent au moins deux langues étrangères de l'Union et elle proposait un certain nombre de moyens pour conforter l'étude des langues étrangères. Beaucoup d'élèves en Europe le font déjà et, pour la plupart, les gouvernements de l'Union Européenne, sauf le gouvernement britannique, sont prêts à promouvoir l'étude de deux langues étrangères.

16. Bien que Quell ait fait son analyse avec beaucoup de soins et de précautions, il est enclin à penser que les locuteurs d'une seconde langue sont *idéals pour promouvoir des changements, non seulement parce qu'ils soutiennent une langue à laquelle ils ne sont pas liés d'une manière sèchement nationale ou culturelle, et qu'on ne peut donc les suspecter d'appuyer une certaine politique pour des motifs égoïstes et nationalistes* (Quell 1997, p. 70). Cette conclusion est peut-être valable dans le cadre de cette enquête ; mais, placée dans un plus large contexte, elle ne doit peut-être pas être généralisée. Les recherches de Schlossmacher indiquent que les personnels permanents de l'Union Européenne insistent moins que les parlementaires pour que leur première langue soit utilisée dans les institutions européennes.

17. Dans une certaine mesure ce „résultat“ pourrait être induit artificiellement par le questionnaire lui-même, car les interrogés devaient obligatoirement interpréter des dires qu'il est possible de comprendre diversement, quel que soit le soin pris pour les formuler. Est-ce que *Amtssprache* est l'équivalent exact de *official language* ?

18. Lire le détail des changements opérés pour l'étude des langues étrangères dans les pays de l'Union Européenne au cours du demi-siècle écoulé, ainsi que l'analyse des suites sur le choix d'une langue pour la communication entre les personnes, dans Labie et Quell 1997.

19. On assiste à de violents débats dans les revues spécialisées scientifiques concernant les relations inégales entre les scientifiques nord-américains et leurs „partenaires“ hongrois. Voir le numéro spécial de *Replika* sur „Colonisation ou partenariat ? Europe de l'Est et science sociale occidentale“, 1996. Remerciements à Miklos Kontra pour avoir attiré l'attention sur ce point.

20. Exemple récent : un employé de haut rang du *British Council* considère la domination actuelle par l'anglais sur les terrains les plus importants de la mondialisation comme compréhensible au même titre que le fait que l'eau coule vers le bas et que le soleil se lève à l'est, et, si on accepte ce fait social, *il est légitime et inévitable que les pays de langue anglaise s'efforcent d'y gagner des avantages nationaux...* (Seaton 1997, p. 381).

REFERENCES

- Abou, Sélim et Katia Haddad (red.). *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*. Montréal : AUPELF-UREF, 1997.
- Akinasso, F. Niyi. „Linguistic unification and language rights“. *Applied Linguistics* 15n no. 2 (1992) : 139-168.
- Bailey, Richard W. *Images of English : A cultural history of the language*. Cambridge : Cambridge University Press, 1991.
- Calvet, Louis-Jean. *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie*. Paris : Payot, 1974.
- Centassi, René et Henri Masson. *L'homme qui a défié Babel*. Paris : Ramsay, 1995.
- Coulmas, Florian. „Language contact in multinational organizations“. *Kontakt-linguistik/Contact Linguistik/Linguistique de contact : An international handbook of contemporary research*,

- ed. Hans Goebel, Peter H. Nelde, Zdeněk Stary et Wolfgang Wölck. Berlin/New York : de Gruyter, 1996, 858-864.
- Crowley, Tony. *Proper English ? Readings in language, history and cultural identity*. London : Routledge, 1991.
- de Swaan, Abram. „The emergent world language system : an introduction“. *International Political Science Review* 14, no. 3 (1993) : 219-226.
- „The evolving European language system : a theory of communication potential and language competition“. *International Political Science Review* 14, no. 3 (1993) : 241-256.
- Djité, Paulin. „Language and development in Africa“. *International Journal of the Sociology of Language* 100/101 (1993) : 149-166.
- Fettes, Mark. „Inside the tower of words : the institutional functions of language at the United Nations. In Léger(red.) 1996, 115-134.
- Grin, François et Catherine Hennis-Pierre. „La diversité linguistique et culturelle face aux règles du commerce : le cas du film et des émissions de télévision“. In Abou et Haddad (red.) 1997, 265-286.
- Kachru, Braj B. Review of Grant D. McDonnell's „A macro-sociolinguistic analysis of language vitality : Geolinguistic profiles and scenarios of language contact in India“. *Language in Society* 25, no. 1 (1996) : 137-140.
- Labrie, Normand. *La construction linguistique de la Communauté européenne*. Paris : Henri Champion, 1993.
- Léger, Sylvie (red.). *Vers un agenda linguistique : regard futuriste sur les nations unies, Towards a language agenda : futurist outlook on the United Nations*. Ottawa : Canadian Centre for Linguistic Rights, University of Ottawa, 1996.
- Lins, Ulrich. *Die gefährliche Sparche. Die Verfolgung der Esperatisten unter Hitler und Stalin*. Gerlingen : Blaicher, 1988.
- Mazrui, Alamin. „The World Bank, the language question and the future of African education“. *Race and class* 38, no. 3 (1997) : 35-48.
- Phillipson, Robert. *Linguistic imperialism*. Oxford : Oxford University Press, 1992.
- Phillipson, Robert et Tove Skutnabb-Kangas. „Language right in postcolonial Africa“. In Skutnabb-Kangas et Phillipson (red.) 1994, 335-345.
- „English only worldwide, or language ecology“. *TESOL Quarterly*, special issue on language policy, 30, no. 3 (1996) : 429-452.
- „Lessons for Europe from language policy in Australia“. In P,tz, 1997, 115-159.
- Piron, Claude. *Le défi des langues : du g, chis au bon sens* (The languages challenge : from waste to common sense). Paris : L'Harmattan, 1994.
- P,tz, Martin (red.). *Language choice : Conditions, constraints and consequences*. Amsterdam : John Benjamins, 1997.
- Quell, Carsten. „Language choice in multilingual institutions : a case study at the European Commission with particular reference to the role of English, French and German as working languages“. *Multilingua* 16, no. 1 (1997) : 57-76.
- Richardson, Jeremy (red.). *European Union : power and policy-making*. London : Routledge, 1996.
- Schlossmacher, Michael. *Die Amtssprachen in den Organen der Europäischen Gemeinschaft*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 1996.
- Seaton, Ian. „Linguistic non-imperialism“. *ELT Journal* 51, no. 4 (1997) : 381-382.
- Skutnabb-Kangas, Tove et Robert Phillipson (red.). *Linguistic human rights : overcoming linguistic discrimination*. Berlin : Mouton de Gruyter (paperback version 1995), 1994a.
- Skutnabb-Kangas, Tove et Robert Phillipson . „linguistic human rights, past and present“. In Skutnabb-Kangas et Phillipson 1994a, 71-110, 1994a.
- „Language rights in postcolonial Africa“. In Skutnabb-Kangas et Phillipson 1994a, 335-345, 1994c.
- Simonsen, Dag. *Nordens språk i EUs Europa. Språkplan legging og språk-politik mot år 2000* (The

Nordic Languages in the Europe of the EU. Language planning and language policy towards the year 2000). Oslo : Nordisk Språksekretariat, 1996.

Tonkin, Humphrey. „Language hierarchy at the United Nations“. In Léger 1996, 3-28.

Tsuda, Yukio. „The diffusion of English : its impact on culture and communication“ *Keio Communications Review* 16 (1994) : 49-61.

Acerca del autor

El profesor Robert Phillipson, nacido en Gran Bretaña en 1942, es catedrático de la facultad de negocios de la Universidad de Copenhague, Dinamarca, y se ha especializado en el tema de los derechos lingüísticos y los derechos humanos. Fue miembro de la junta directiva del Centro Danés de Derechos Humanos (1993-2000) y del Consejo Europeo de las Lenguas (1997-2001). Asimismo, pertenece al consejo editorial de las revistas *Language Problems and Language Planning* y *Journal of Language, Identity, and Education*.

Obtuvo su licenciatura en lenguas modernas (francés y alemán) en la Universidad de Leeds; la maestría en lingüística y enseñanza del inglés la obtuvo en la Universidad de Cambridge y el doctorado *cum laude* en la Universidad de Amsterdam, Países Bajos, por su tesis “La enseñanza del idioma inglés y el imperialismo”.

Como investigador académico, sus principales campos de interés son el papel mundial del inglés, las causas de su expansión y los intereses a los que sirve en todo el mundo; el imperialismo lingüístico, las jerarquías lingüísticas y la hegemonía lingüística; la planeación lingüística, los derechos lingüísticos, los derechos humanos y la política lingüística.

Entre sus numerosas publicaciones destacan *Linguistic imperialism*, Oxford University Press, 1992 (quinta impresión, 2000), *Linguistic human rights: overcoming linguistic discrimination*, Mouton de Gruyter, 1994, editado junto con su esposa, la profesora Tove Skutnabb-Kangas y *Language, a right and a resource. Approaching linguistic human rights* (editado junto con Kontra, Skutnabb-Kangas y Varadi), Central European University Press, 1999, en el cual apareció la primera versión del artículo que aquí ofrecemos. Actualmente está en prensa su libro *English-only Europe? Language policy challenges*, que será publicado en 2003 por Routledge, en Londres, en 2003.